

# Conseil d'école n°1

## Jeudi 17 octobre 2024

### L'équipe pédagogique présente :

- Le directeur Mr SIMONIN Nicolas
- Les enseignantes : Mme SCHERTZINGER KLEIN Véronique, Mme REMOND Aline, Mme BAUDIOT Laurence

Les parents d'élèves présents : Mme IMPERIALI, Mme TRAWALTER, Mme KAMMERER, Mr HEHN.

### Les représentants de la commune :

Le maire Mr HERBAUT, la déléguée aux affaires scolaires et de la jeunesse Mme SCHERTZINGER KLEIN

Les personnes excusées : Mme l'inspectrice, Mme SCHAEDELIN Corinne (Atsem de la classe PS – MS), Mme GOMES Coralie (AESH), Monsieur BOTTO (directeur du périscolaire).

**Secrétaire de séance :** Mme REMOND.

Nous démarrons la réunion à 18h00.

### 1) Effectifs et personnel de l'école.

L'équipe pédagogique reste la même que l'année dernière en ce qui concerne l'école élémentaire. Madame SCHERTZINGER KLEIN s'occupe de la classe de CE1 – CE2, Madame REMOND s'occupe de la classe de GS – CP et Monsieur SIMONIN s'occupe de la classe de CM1 – CM2 ainsi que la direction. A noter que la classe de CM1 – CM2 est prise en charge, tous les jeudis, par Madame CHENIN lors de la journée de décharge de Monsieur SIMONIN.

En ce qui concerne l'école maternelle, nous accueillons une nouvelle enseignante pour la classe de PS – MS, Madame BAUDIOT, qui remplace Madame LAVILLE qui est en congé maternité. Madame SCHAEDELIN Corinne reste l'Atsem pour cette classe.

La classe de GS – CP n'a plus d'ATSEM, Madame SCHAMBERGER ayant démissionné au mois d'août. Elle n'a pas été remplacée. Les élèves de GS sont pris en charge toute la journée par Madame REMOND, il n'y a pas de décroisement en maternelle les après-midis pour les élèves de GS, Madame BAUDIOT se laissant le temps de prendre ses marques pour éventuellement envisager une venue des élèves de GS les après-midis. L'ensemble des parents d'élèves de la classe de GS-CP a envoyé un courrier à la mairie pour demander l'embauche d'une nouvelle Atsem car certains parents s'inquiètent du suivi des apprentissages pour leurs enfants. Madame REMOND rappelle également que ces deux niveaux ne sont pas du tout autonomes et que les enseignements sont impactés par l'absence de cette personne supplémentaire.

Monsieur HERBAUT informe qu'il n'y aura pas d'ouverture de poste d'ATSEM et qu'il n'y a pas le budget prévu pour une demi Atsem. Il ajoute que la classe de GS-CP ne comptant que 5 élèves en grande section cela ne représente pas un effectif suffisant pour prétendre à une ATSEM.

La mairie est actuellement à la recherche d'une personne pour aider au secrétariat mais il ne trouve personne pour assurer ce poste. Monsieur le maire envisage la possibilité de trouver quelqu'un qui accepte de s'occuper du secrétariat ainsi que d'occuper un poste d'Atsem à mi-temps en cours d'année scolaire. Il rappelle que cette personne doit accepter de travailler à l'école et il n'écarte pas les possibilités de refus.

Monsieur HEHN s'inquiète toutefois de la continuité de cette situation l'année prochaine. En effet, l'année prochaine, il y aura 13 élèves en Grande section et 5 élèves en CP. Il demande donc quelle est la proposition de la mairie pour l'année prochaine. Monsieur HERBAUT a répondu qu'il ne pouvait pas répondre pour le moment et que ce sujet sera rediscuté en fin d'année scolaire.

Les parents d'élèves se posent également la question de l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe comme l'éventualité d'une ouverture avait été abordée lors des conseils d'école de l'année scolaire 2023 – 2024.

Monsieur SIMONIN informe qu'actuellement l'école compte 101 élèves :

- 25 élèves en PS-MS (12 PS et 13 MS)
- 22 élèves en GS-CP (5 GS et 17CP)
- 25 élèves en CE1-CE2 (15 CE1 et 10 CE2)
- 29 élèves en CM1-CM2 (15 CM1 et 14 CM2).

En ce qui concerne les effectifs de l'année prochaine, nous ne les connaissons pas car nous ne savons jamais avec exactitude le nombre d'élèves arrivant en PS l'année prochaine (les inscriptions commençant en janvier) ainsi que les départs et les arrivés possibles dans les autres niveaux. Nous pouvons juste, pour le moment, dire qu'il y aura 14 départs (CM2) et qu'il restera 87 élèves. Ce nombre est suffisant pour garder les 4 classes mais pas pour en ouvrir une 5<sup>ème</sup>. Les enfants, venant de WECKOLSHEIM, représentent actuellement 18 élèves.

Monsieur SIMONIN ajoute qu'à partir du jeudi 7 novembre l'équipe comptera une personne supplémentaire car une étudiante viendra occuper le poste de service civique. Il ajoute qu'elle n'occupera pas le poste d'Atsem et qu'elle interviendra dans toutes les classes.

## **2) Règlement intérieur et sécurité.**

Règlement intérieur :

Le règlement de l'école est consultable sur le site internet de l'école, il faudra toutefois y ajouter un avenant concernant les montres connectées (les téléphones portables étant déjà interdits). De plus en plus d'élèves viennent à l'école avec ces montres. Si un enfant est amené à venir à l'école avec une montre connectée, il est invité à l'éteindre et à la mettre au fond de son sac.

Sécurité :

Un exercice « alerte incendie » a été effectué le mardi 15 octobre à 8h30. L'exercice s'est bien passé mais nous avons pu relever quelques problèmes. En effet, le point de rassemblement se situe au niveau du city, or il n'existe qu'une seule clé pour ouvrir le portail de celui-ci. Il faudra donc d'autres clés pour que chaque enseignant puisse s'y rendre en cas de soucis. Autre problème rencontré, les écoles (l'école maternelle ainsi

que l'école élémentaire) ne disposent plus de téléphones, elles ne peuvent donc plus contacter les services de secours en cas de dangers. Elles ne peuvent également plus être contactées par les parents. L'organisme qui s'occupe de la téléphonie (Coriolis) a contacté plusieurs fois l'école en insistant sur un problème de batterie. Un réparateur est passé à l'école pour constater les problèmes et il y aura probablement deux nouveaux téléphones à la rentrée. Monsieur SIMONIN indique qu'il n'a pas fait remonter ce désagrément car il a jugé préférable de laisser le temps à la mairie afin qu'elle puisse trouver une solution.

Le PPMS est en cours de construction informatique.

Madame TRAWALTER indique qu'il arrive souvent que le portail ne se verrouille pas, laissant donc la possibilité à tout le monde de rentrer dans l'école. Monsieur SIMONIN indique qu'il y avait un problème avec le système de verrouillage du portail en début d'année mais que celui-ci a été résolu. Il reste à vérifier l'enregistrement des horaires d'ouverture et de fermeture du portail.

Monsieur HEHN transmet une demande d'un parent par rapport au manque de sécurité des piétons face au portail d'entrée de l'école. Monsieur SIMONIN indique qu'il existe déjà un dispositif de sécurité des piétons, en effet, une zone rouge de ralentissement est matérialisée devant l'école, les conducteurs doivent normalement ralentir dans cette zone afin de laisser passer les élèves. Les piétons sont prioritaires dans cette zone.

Monsieur SIMONIN aborde le problème de la réglementation des trottinettes électriques. Légalement, pour les enfants de moins de 12 ans, la trottinette électrique est interdite. Des élèves disposent pourtant d'une trottinette électrique avec laquelle ils viennent à l'école. Doit-on les interdire ? Doit-on faire venir les brigades vertes afin de verbaliser ?

La mairie propose d'établir une communication avec les parents et de fixer une date à partir de laquelle les trottinettes seront interdites.

3)

Différents achats de la mairie pour l'école :

- 800 euros ont été donnés pour l'achat d'un nouvel ordinateur pour la direction et pour l'utilisation en classe de CM1-CM2 avec le TBI. Divers accessoires ont également été achetés mais pour le moment, il y a un problème de connexion entre l'ordinateur et le TBI. Monsieur Simonin a fait venir un informaticien de l'éducation nationale qui a identifié le problème et conseille l'achat d'une prise spéciale.
- 450 euros sont prévus pour l'achat d'une nouvelle lampe pour le TBI de la classe de CE1-CE2.
- L'achat d'un nouveau vidéoprojecteur pour la classe de Madame REMOND. Madame REMOND profite de la présence du maire pour le remercier pour le prêt du vidéoprojecteur de la mairie car le vidéoprojecteur de l'école ne fonctionne plus.

Travaux mairie :

- Mise en place d'un portail d'accès à la bibliothèque directement par la cour de récréation.
- Installation d'une nouvelle maisonnette (coût 7 000 euros)

Monsieur SIMONIN demande s'il est possible de récupérer l'ancienne maisonnette qui était encore en bon état pour faire un deuxième espace de repli pour tous les élèves, l'ancienne cabane étant plus accessible pour les plus grands. Ils appréciaient la présence de la table. Monsieur le maire vérifiera avec la personne en charge de vérifier la sécurité si cette structure est toujours conforme.

4)

Animation sportive

Monsieur SIMONIN déplore la décision de la COM COM concernant la fin des animations sportives. Celles-ci permettaient de faire découvrir de nouveaux sports aux élèves sans avoir à acheter du matériel puisque celui-ci était mis à disposition par la COM COM. De plus, cette animation avait l'avantage d'être gratuite pour les écoles.

Piscine

L'organisation de la piscine a changé. En effet, cette année, les écoles sont obligées de participer à un stage massé de 8 séances. Les avis sont partagés sur cette organisation. Problème l'école n'avait jusqu'alors qu'un seul parent ayant l'agrément (Madame IMPERIALI) pour accompagner et encadrer un groupe lors de ces séances. L'équipe pédagogique a donc décidé de lancer un appel aux parents volontaires pour passer cet agrément et ainsi organiser un roulement de parents. Trois nouvelles personnes ont décidé de venir nous aider : Madame Eline SCHWANDER, Madame Juliette DENIER et Madame Elodie WENDLING-LEMAIRE. L'équipe pédagogique les remercie pour cet engagement. Elles n'auront pas besoin de passer l'agrément l'année prochaine car celui-ci est valable plusieurs années.

Le stage massé commencera après les vacances, du mardi 5 novembre au jeudi 21 novembre). L'équipe pédagogique remercie la mairie qui paye cette activité chaque année.

5)

Le bilan de la classe découverte est très positif malgré les problèmes rencontrés (problème de chaudière : pas de chauffage la 1<sup>ère</sup> nuit et plus d'eau chaude dans les douches pour une classe). Aucun élève n'est tombé malade.

Les parents recevront prochainement un document concernant les prises de vues afin que nous puissions partager les photos du séjour aux parents qui le souhaitent.

Nous ne pouvons pas dire pour le moment le coût total de cette classe verte car nous n'avons pas encore reçu la facture des PEP et nous ne connaissons pas les montants des subventions et des aides que nous allons recevoir.

Sur la somme restante à payer par les parents, nous ajouterons le coût du deuxième bus (2/3 des parents étaient demandeurs suite au sondage).

Projets de classe :

- Maison de la nature : 3 classes ont fait une demande d'animations (la classe de PS-MS, la classe de GS-CP et la classe de CE1-CE2. Ces animations sont au nombre de 4 par classe car celles-ci s'organisent autour des saisons. D'habitude, ces animations sont prises en charge à 100% par la COM COM mais cette année, les demandes ont été trop nombreuses. La COM COM financera 50 % des animations, il restera donc 50 % à la charge de l'école. Avec la classe verte, l'école n'est pas en mesure de financer toutes ces animations.

L'ensemble des membres du conseil d'école décide de demander une participation financière aux familles. Le montant reste à définir. Madame TRAWALTER, présidente de l'Association la Meute, nous informe que l'association pourra peut-être envisager de financer une animation mais cela dépendra de la réussite des leurs futures actions. L'équipe pédagogique décide de valider toutes les animations et demandera une participation financière aux familles.

- Semaine du goût : cette année, l'équipe a de nouveau opté pour le fonctionnement 1 jour = 1 couleur mais les actions ont été différentes dans chaque classe. Les classes de PS-MS et GS-CP ont cuisiné et ont goûté tous les matins ensemble. Les élèves préparaient, à tour de rôle, les aliments de la couleur du jour. Une recette était tous les jours associée à cette dégustation d'aliments colorés. La classe de CE1-CE2 a travaillé autour du vocabulaire des aliments ainsi que celui des recettes. Tous les jours, ils préparaient des petits cakes avec un aliment correspondant à la couleur du jour.
- Noël : cette année, il n'y aura pas de spectacle de Noël mais les enfants recevront un livre d'une valeur de 10 euros. La remise des cadeaux se fera pendant le temps scolaire sans la présence des parents.
- USEP : la classe de CM1-CM2 est la seule à participer à l'USEP cette année. Les élèves participeront à une rencontre course longue, une rencontre danse et une rencontre athlétisme.
- Jardin : L'école recommencera son action autour du jardin mais pour le moment, l'équipe est en phase de réflexion. Il est envisagé de créer des décorations pour les différents espaces de la cour.
- Évaluations nationales : cette année, les évaluations nationales ont concerné toutes les classes allant du CP au CM2. Les difficultés rencontrées ont été la difficulté de certaines consignes et la présence de nombreux exercices chronométrés qui ne correspondent pas avec la façon de travailler des enseignants (laisser le temps à chacun de réfléchir).
- Élections de parents d'élèves : cette année, il y avait 2 listes et les parents pouvaient soit voter par correspondance, soit venir voter au bureau de vote le jour de l'élection. Une demande est faite pour revenir au système uniquement par correspondance l'année prochaine mais Madame TRAWALTER refuse cette demande. Il y aura donc encore 2 modes de vote l'année prochaine.

6)

Une nouvelle association est apparue dans le village, l'association La MEUTE. Elle est constituée de 9 membres, 9 parents de l'école de WOLFGANTZEN.

Le but de cette association est de faire bouger les choses, trouver des financements et demander un investissement des autres parents. Elle souhaite aussi créer un lien entre l'école et les parents. Elle souhaite avoir un rôle d'écoute et d'aide en cas de conflits éventuels avec l'école. Le but est de créer une co-éducation. Son objectif premier en ce début d'année scolaire est de mettre en place des actions afin de faire entrer de l'argent et envisager le financement d'animations ou de cadeaux pour les élèves.

Actions envisagées : après-midi bricolage, goûter et chasse d'Halloween, vente de chocolat pour Pâques, vente de pain d'épices pour la Saint Nicolas, d'autres activités bricolages lors des vacances ou des mercredis ou des samedis. Les activités ne sont

pas réservées qu'aux enfants de WOLFGANTZEN, elles sont ouvertes aux enfants des autres villages notamment WECKOLSHEIM.

Les membres ne souhaitent pas faire de mal à l'école.

### Kermesse

L'équipe pédagogique décide de laisser la place à cette nouvelle association pour l'organisation de la kermesse. En effet, des directives de l'Inspectrice d'académie interdisent aux enseignants d'organiser ce genre de manifestations. Les tensions de l'année dernière font que, pour le moment, les enseignants ne savent pas comment s'investir dans cet événement. A savoir que l'année dernière, la kermesse, gérée par l'équipe enseignante avec l'aide des parents, a rapporté la somme de 3 244 euros à l'école.

Les enseignants ne prendront pas de décisions pour le moment car les avis divergent. Une décision sera peut-être possible lors du prochain conseil d'école. Celui-ci est fixé le jeudi 27 février à 18h. Le troisième conseil d'école aura lieu le jeudi 5 juin à 18h.

Fin du conseil : 20h05.